

# Auvergne → Faits divers

**DISPARITION D'ANTOINE** ■ La cellule spéciale, installée à Issoire, maintenue en vue d'un « travail colossal »

## Quinze gendarmes pour autant de pistes

Les recherches se sont poursuivies, hier, dans le plan d'eau du Vernet-la-Varenne. Chaque enquêteur va maintenant travailler sur une piste différente.

Émilie Zaugg  
et Olivier Chappéron

« On ne baisse pas le dispositif mais on est obligé de revoir des hypothèses moins évoquées au départ ». Selon le lieutenant-colonel Palayer, officier de communication de la gendarmerie, les investigations vont repartir tous azimuts. « Désormais le travail est plus discret, moins visible, même si le cas échéant on sollicitera les moyens de la gendarmerie ».

### Les pistes en sommeil réveillées

Concrètement, la cellule « Disparition 63 », installée à Issoire, reste pleinement active avec pas moins de quinze gendar-



**INTERROGATION.** Quelle direction suivre ? C'est toute la question que se posent aujourd'hui les enquêteurs. PHOTO RICHARD BRUNEL

mes « plus déterminés que jamais et qui prendront le temps qu'il faudra pour résoudre cette affaire », a souligné avec ferveur Jean-Yves Coquillat, procureur de la République, qui s'est dit « déçu » de la tournure des événements. « Les gendarmes ont mis le paquet et ça continuera.

On mettra en œuvre tous les moyens qu'il faudra pour identifier, poursuivre et faire condamner les coupables. C'est comme une partie d'échec. Tant que le dernier coup n'est pas joué, la partie n'est pas gagnée. Si ceux qui ont fait cela se croient plus malins et plus forts

que la justice, on verra à la fin de la partie qui gagnera », a insisté le procureur.

Les enquêteurs, avec « une volonté farouche de retrouver les auteurs », selon Jean-Yves Coquillat, vont reprendre toutes les possibilités laissées un temps en retrait. « L'hypo-

thèse d'une fugue qui a mal tourné n'a jamais été abandonnée, elle était mise en sommeil et elle reprend toute son acuité », a précisé le lieutenant-colonel Palayer.

### Dernières fouilles

Cette piste n'est évidemment pas la seule. La fugue suivie d'un accident ou d'une mauvaise rencontre, l'enlèvement ne sont pas rayés de la liste. La disparition en lien avec un proche de l'enfant n'est pas non plus écartée. « Une fois que toutes les ambiguïtés sont levées, on remet en liberté. Mais cela ne veut pas dire que tous les soupçons sont levés et qu'il n'y aura pas une autre garde à vue », a précisé l'officier de communication.

« Les investigations urgentes et proches ont été faites, confie une source proche du dossier. Nous partons maintenant pour du long terme ». D'ailleurs les recherches de terrain se sont achevées avec la fin du sondage de l'étang du Vernet-la-Varenne.

Hier, sept plongeurs ont sondé la partie centrale du plan d'eau qui peut aller jusqu'à six mètres de profondeur. Dans une eau n'excédant pas 14°, les hommes grenouilles de la gendarmerie n'ont rien trouvé. « Ces investigations font suite à des témoignages selon lesquels des personnes auraient été vues en train de jeter un ou plusieurs sacs dans l'eau », a indiqué le procureur. ■

### ■ Le plan « Alerte enlèvement »

Ce plan national dit « alerte amber » ne se déclenche pas systématiquement. Des critères très précis sont exigés et restreignent son utilisation. Il faut que des éléments confortent la thèse de l'enlèvement et que l'on dispose d'indices sérieux sur la présence d'un kidnappeur.

D'après une source proche de l'enquête, ces conditions n'étaient pas réunies « et ne le sont toujours pas. On ne peut encore aujourd'hui affirmer qu'il y a eu enlèvement ».